

25 FEB 2025

**Appel à Candidature (1<sup>er</sup> appel)**

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Moyens Généraux** au niveau du Département Administratif relevant du Pôle Unités Médicales.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chef de Service Moyens Généraux/ Département Administratif Pôle Unités Médicales</b>	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Chef de Bureau ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+5 ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 3 ans à la CNSS ; Ou -Cadre de formation Bac+3 minimum (licence ou équivalent), ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation du Pôle des Unités Médicales et du fonctionnement des Unités Médicales ; -Connaissance de la réglementation régissant les marchés publics ; -Maîtrise des techniques de la comptabilité générale et budgétaire ; -Maîtrise des outils de reporting ; -Capacité à encadrer animer et superviser une équipe de travail ; -Capacité organisationnelle ; -Qualité relationnelle ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2025@cnss.ma** au plus tard le **17 MARS 2025** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(\*) **L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



**Hassan BOUBRIK**  
Directeur Général

